

Rouen, le 23 mai 2025

A tous les Confrères

CIRCULAIRE n° 15/2025

Objet : Commission Droit du Handicap

Chères Consœurs, chers Confrères,

Après la mise aux normes de l'accessibilité de la Maison des Avocats sur le plan de l'accessibilité PMR, vous trouverez ci-dessous les conditions d'accessibilité PMR au Palais de Justice :

Sur l'accessibilité du Palais de Justice :

Toute personne en situation de handicap ou à mobilité réduite ayant besoin d'un accompagnement au sein du Palais de Justice (cour d'appel et tribunal judiciaire) , est invitée à adresser un mail à Madame Noémie RUELLE, directrice des services de greffe, responsable de la sécurité, de l'exploitation et de la maintenance du palais de justice (RSEM) à l'adresse de messagerie suivante : rsem.ca-rouen@justice.fr. Une copie de ce message peut être adressée au greffier d'audience. Le numéro de ligne directe de Madame RUELLE est le 02 32 08 21 23.

En cas d'absence de Madame RUELLE, la gestion de cette messagerie est lue par Madame Sakinah BANGUI, directrice de greffe adjointe à la cour d'appel.

Sur les boucles à induction magnétique :

Trois boucles à induction magnétique sont actuellement déployées sur le TJ de Rouen :

- Une boucle à l'annexe rue de Crosne
- Une boucle au SAUJ du tribunal judiciaire
- Une boucle au CPH

Pour toute demande concernant ces boucles, il convient de s'adresser au greffe en charge du contentieux traité ; le service concerné récupérera le matériel et l'apportera à l'audience ; par ailleurs, des pictogrammes ont été apposés dans différents lieux afin d'informer les justiciables que le tribunal dispose de boucles à induction.

Vos bien dévoués.

Gontrand CHERRIER
Référent Handicap

Franck LANGLOIS
Bâtonnier de l'Ordre